

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2022-03(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 14 janvier 2022
Nombre d'élus en exercice : 20
Présents : 15
Absents : 05
Votants : 15
Réception en Préfecture le :
Communication certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente communication :

L'an deux mille vingt-deux et le 27 janvier le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni en visioconférence, après convocation légale, sous la présidence de madame Patricia PAUL, 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration, en application des dispositions de l'article L1424-30 du CGCT, le président CASTEL étant momentanément empêché.

Etaient présent(e)s : Mesdames Lila DESJARDINS, Marion MAGNAN, Isabelle MORINEAUD, Michèle MOUTTE, Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA.

Messieurs Claude BONDIL, Pierre CATILLON, suppléant de monsieur GOSSA, Benoît GALIVAN, Robert GAY, Maurice JAYET, Serge PRATO, Daniel SPAGNOU, Jean-Michel TRON.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Michèle COTTRET.

Messieurs Marcel GOSSA (représenté par monsieur CATILLON), Bernard LIPERINI, Jean-Yves ROUX.

Objet : Compte rendu de la délégation donnée au président en matière d'emprunts et de ligne de trésorerie :

Madame PAUL, 1^{ère} vice-présidente expose :

Par délibération n°2021-19 en date du 7 septembre 2021, le Conseil d'administration a autorisé le Président à contracter et renégocier les emprunts et lignes de trésorerie pendant la durée de son mandat. Il doit rendre compte de cette délégation lors de la séance la plus proche après l'opération réalisée.

Un contrat relatif à une ligne de trésorerie d'un montant d'un million cinq cent mille euros a été signé avec le Crédit Agricole, le 18 février 2021. Dans le cadre de cette ligne de trésorerie, les mouvements suivants sont constatés :

Date	Tirage	Remboursement
Solde de la ligne au 31 décembre 2021	+1 100 000 €	
04 novembre 2021	500 000,00 €	
13 décembre 2021	800 000,00 €	
29 décembre 2021		900 000,00 €

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du Conseil d'administration ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

La 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration

Patricia PAUL

